

Ecole William Latter

1300 Barré
Chambly, Québec J3L 2V4
450-550-2527
w-latter@rsb.qc.ca

Plan pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence dans les écoles



Définitions officielles du gouvernement du Québec Loi 19/56

Intimidation

- tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère **répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées**, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser,

Violence

- toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Le plan pour contrer l'intimidation et la violence dans notre école a été revu par le Conseil D'Établissement le 26 novembre 2014.

Sites web intéressants

www.irightthewrong.com

www.bullying.org

www.kidshelpphone.ca

Mesures préventives en place:

- Programmes de prévention (police, Assemblées axées sur le positif, animatrice spirituelle)
- PAWS et clubs de filles et garçons (technicienne d'éducation spécialisée)
- Activités-école (Mois Anti-Intimidation et T-shirt rose, Assemblées des étoiles, Livre D'Or, etc.)
- Programme de mentorat
- Formations diverses pour le personnel

Informez-nous de situations d'intimidation:

- À tout membre du personnel (oralement ou par écrit)
- Boîtes 'Intimidation' dans les corridors
- Message courriel à ilessard@rsb.qc.ca
- Appel au 450-550-2527

Interventions de suivi:

- Réunions avec les parents
- Mesures d'encadrement
- Interventions éducatives avec les